## Fascicule 59

le vendredi 25 mai 2001

10 heures

Prière.

L'hon. E. Robichaud, leader parlementaire adjoint du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation et que le Comité des subsides continue de siéger sans interruption ce midi, sauf pour une pause de 15 minutes à 12 h 30, et ce, jusqu'à 16 h, heure à laquelle la séance sera levée.

La Chambre convient unanimement de modifier l'horaire en conséquence.

\_\_\_\_\_

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Le président du comité suspend brièvement la séance à 11 heures.

11 h 15

La séance reprend.

Après un certain laps de temps, le président du comité déclare qu'il est 12 h 30 et quitte le fauteuil pour le reprendre à 12 h 45.

12 h 50

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Jordan prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

À 16 heures, tel qu'il a été convenu, M. Jordan, président suppléant, interrompt les délibérations et annonce que le temps alloué pour la séance du Comité des subsides est écoulé.

Le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président suppléant du comité, M. Jordan, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 16 heures.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 115 (24 mai 2001).